

Compte-rendu du Conseil municipal du 25 juin 2017

Convocation du 14 juin 2017.

Présents : Sophie BOURZEIX, Jean-Claude DAREAU, Bernard DESSALLES, Laurent FREDET, Rémi GRIMALDI, Nelly REBEYROL, Jérôme URVOAS,

Absents : Pascal THIELIN (pouvoir à Jérôme URVOAS) Tony FILIPE, Anthony WRIGHT

Pascal THIELIN est élu secrétaire de séance.

Rappel de l'ordre du jour :

- Prendre acte du rapport du SIAEP de Mussidan-Neuvic
- Désignation du coordinateur du recensement de la population en 2018
- Choix des entreprises pour les travaux de la mairie
- Pose d'un analyseur de vitesse ?
- Questions diverses

A l'ouverture de la séance, M. le Maire demande l'ajout d'un 3 point supplémentaire à l'ordre du jour :

1. La délibération sur le choix d'un agent occasionnel pour effectuer le recensement

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité cet ajout à l'ordre du jour.

1- Rapport du SIAEP de Mussidan-Neuvic :

La qualité de l'eau est toujours aussi bonne. A souligner le nombre de perte en constante hausse et qu'une discussion est ouverte sur le contrat d'affermage avec la Lyonnaise des eaux.

Après que M. le maire est fait lecture du rapport, le Conseil Municipal prend acte.

2- Désignation du coordinateur du recensement de la population en 2018.

Claude Delarche est désignée coordinatrice du recensement de la population en 2018.

3 – Choix d'un agent occasionnel pour effectuer le recensement :

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil municipal donne pouvoir à M. Le maire pour signer un contrat de travail pour recruter un agent occasionnel pour effectuer le recensement.

4- Choix des entreprises pour les travaux de la mairie :

Pour le lot électricité, il est retenu l'entreprise Gaillard Pierre électricité, moins disante.

Pour le lot menuiserie, il est demandé d'autres devis.

Pour le lot maçonnerie, il est retenu l'entreprise Bati Plus Maçonnerie Couverture Renov, moins disante.

5- Pose d'un analyseur de vitesse :

M. le maire propose de demander un analyseur de vitesse (coût pour la commune 17€ d'assurance par quinzaine).

Après concertation, pouvoir est donné à M. le maire pour faire une demande pour l'analyseur de vitesse.

6- Questions diverses:

- **Contrat entretien de la cloche**

Département de la Dordogne
Arrondissement de Périgueux - Canton du Périgord Central
Commune de SAINT HILAIRE D'ESTISSAC

Le prestataire en charge de l'entretien augmente ses tarifs (210€). Un autre prestataire propose un contrat de maintenance étendue à 220€ (déplacement et main d'œuvre gratuite en cas de panne) avec une gratuité pour la première année.

- **Prochain bulletin municipal**

Un appel à candidature est fait pour trouver des contributeurs à la rédaction du prochain bulletin municipal.

Le Maire

24140 Mairie de Saint Hilaire d'Estissac
Téléphone : 05.53.81.93.42

Courriel : mairie.sainthilairedestissac@wanadoo.fr - <http://www.saint-hilaire-destissac.fr/>